

MAIRIE



**BIRON**

12, rue La Carrère  
64300

**N°18/2020**

## ARRETE DU MAIRE

Vu les conditions climatiques de ces derniers jours et l'action mise en place pour améliorer l'état de l'aire de jeux,

Considérant que son utilisation serait dommageable pour la suite de la saison sportive

### ARRÊTE

**ARTICLE 1er** : L'Aire de Jeux « Boulodrome » située au 26 Chemin Hia Dé Péré ne sera pas ouverte à la pratique sportive officielle du  
**Samedi 7 mars au Dimanche 8 mars 2020**

**ARTICLE 2<sup>ème</sup>** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur le Président du Cochonnet Bironnais  
Monsieur le Président du District Béarn Soule  
Monsieur le Président du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Fait à Biron, le 3 mars 2020  
Le Maire,

Prénom - Nom du signataire  
Cacher + Signature  
Jacques CASSIAU-HAURIE

